

SPORTING CLUB ANGEVIN

INFORMATION POUR L'AIDE A LA LICENCE
SAISON EN COURS 2011 - 2012

POUR TOUTES LES LICENCES DES JOUEURS DE U6 A U18

**CETTE AIDE EST ACCORDEE A CEUX DONT LE QUOTIENT FAMILIAL ACTUEL, 2^{ème}
SEMESTRE 2011, EST INFERIEUR A 800€ , SUR JUSTIFICATIF FOURNI PAR
LA CAF OU LA MSA.**

**NOUS OUVRONS DURANT LES JEUDIS DES MOIS D'OCTOBRE ET DE
NOVEMBRE 2011 LA RECEPTION DE CES JUSTIFICATIFS A NOS PERMANENCES DE
19H00 A 20H00 ;**

LE REMBOURSEMENT SE FERA EN DEBUT D'ANNEE 2012.

L'AIDE EST DE 20€ SUR LE PRIX INITIAL DE LA LICENCE.

**POUR CEUX QUI ONT BENEFICIE DE LA CARTE PARTENAIRE, L'AIDE TIENDRA COMPTE
DE LA REDUCTION DEJA CONSENTIE.**

(Quelques exemples : pour une licence à 80€ ; nous vous rembourserons 20€ ; coût réel = 60€

**Pour la même licence mais avec une réduction liée à la carte partenaire ; le prix payé a été de 26,7€, l'aide sera
calculée sur le prix initial 80€, aide de 20€, application de la réduction carte partenaire sur le reste 60€, coût réel 20€. Dans
ce cas nous vous rembourserons 6,7€)**